

L'an deux mille quatorze, le vendredi 21 novembre, à 18 H 30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Contrat téléassistance Halte nautique
 - Echange de parcelles
 - Récompenses Maisons fleuries
 - SDE 18 plan de financement EP Chabrolles
 - Mise en conformité Protection Sociale des Agents
 - Autorisation permanente Trésorerie Baugy
 - Budget annexe déchets ménagers Affectation résultat 2013
 - Désignation correspondant militaire
 - Tarifs et locations 2015
- Questions diverses
-

L'an deux mille quatorze, le vendredi 21 novembre à 18 H 30, les membres du conseil municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Mr NACCACHE Roger.

Présents : M^{rs} Roger NACCACHE, Bruno MARTINET, Patrice CLAMOTE, Olivier LE CAM, Luc GOLDENBERG, Hervé COLINOT, Bertrand SERVOIS, Mmes Christelle BARRIERE, Martine METENIER, Caroline SAILLARD, Sandrine VOCORET. Céline ROBERGE

Excusé ayant donné procuration : Sébastien JORANDON à Olivier LE CAM

Secrétaire de séance : Bruno MARTINET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- autorise le maire à signer le contrat de maintenance et toutes les pièces nécessaires concernant le contrat de maintenance des bornes de la halte nautique par la société URBAFLUX.
- autorise le maire à signer le contrat et toutes les pièces concernant le contrat de communication des bornes de la halte nautique par la société URBAFLUX.
- accepte l'échange d'une partie de terrain cadastré AC 139 appartenant à SCI COLOMBIER (2096m²) et le délaissé appartenant à la commune ainsi que la parcelle AC 170 (total : 2096 m²) et autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à cet échange. L'échange se fera quand les lignes EDF seront enterrées
- approuve le plan de financement pour l'extension de l'éclairage public Rond-Point route de Chabrolles s'élevant à la somme de 12 693.67 € H.T. soit : 6 346.84 € H.T. pris en charge par le SDE et 6 346.84 € H.T. pris en charge par la collectivité.
- décide de participer à compter du 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la procédure dite de labélisation, à la couverture de prévoyance et de santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, de verser une participation mensuelle de 10.00 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une Garantie Prévoyance Maintien de Salaire labélisée.
- autorise Monsieur Alain COLAS, chef de poste de la trésorerie de Baugy à adresser tous les actes de poursuites tant en phase amiable qu'en phase contentieuse concernant tous nos produits communaux et Mr le Maire à signer une convention de

partenariat relative aux poursuites sur produits locaux entre la commune de Beffes et le comptable public, responsable de la trésorerie de Baugy.

- décide d'affecter une partie de l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2013 en section d'investissement à l'article 1068 soit : 4 000 € du Budget Ordures Ménagères
- désigne monsieur Bertrand SERVOIS, délégué de défense.
- fixe les tarifs des bungalows de Chabrolles à compter du 1^{er} janvier 2015 :

| CHABROLLES | |
|-----------------------------|----------|
| <u>Hébergement Bungalow</u> | |
| 1 Nuitée | 55,00 € |
| 3 Nuitées | 150,00 € |
| 1 semaine | 270.00 € |
| 2 semaines | 500.00 € |
| Option ménage | 30.00 € |
| Option draps | 5.00 € |
| <u>Camping</u> | |
| Emplacement 1 à 2 personnes | 12.00 € |
| 1 personne supplémentaire | 5.00 € |
| Supplément animal | 5.00 € |

Pour extraits conformes
Le Maire,
NACCACHE Roger

